



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 17 mai 2018

NO 09

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

**Objet : Signature de la nouvelle convention collective (2015-2020)**

Bonjour à tous,

Au courant de la semaine dernière, nous avons finalisé les derniers correctifs et les discussions dans le renouvellement de notre convention collective.

C'est avec plaisir qu'aujourd'hui nous vous annonçons que le mardi 22 mai prochain, votre comité de négociation ainsi que votre employeur seront à Québec pour signer la nouvelle convention collective (2015-2020).

Une fois signé, le projet de convention collective sera déposé au conseil des ministres, afin d'être entériné. Tout ce qui concerne l'application, les modifications et les sommes rétroactives, tout sera mis en branle et nous vous tiendrons informé aussitôt que nous aurons des développements sur ces sujets.

Du même coup, nous entérinerons les ententes paritaires et tout ce qui se rapporte au renouvellement tant attendu. Suite à cette signature, un communiqué sera mis en ligne pour la suite des choses, tant au niveau de l'officialisation par décret de notre convention collective, que pour les réunions de chacune des sections qui seront planifiées.

Après plus de 3 ans de travail et d'efforts soutenus, nous voyons enfin le résultat et nous entrevoyons déjà le travail pour la prochaine convention collective... Eh oui, la prochaine convention (2020-2025) doit dès maintenant être pensée, préparée et les idées doivent sortir afin d'être prêts pour la prochaine ronde de négociation.

En terminant, nous remercions tous les agents (es) pour votre support et votre appui tout au long de ce périple.

*Votre comité de négociation*